

# QUELQUES TRAITS TYPOLOGIQUES DU CREOLE CASAMANÇAIS POUR D'ÉVENTUELLES NORMES D'ÉCRITURE ORTHOGRAPHIQUE DE LA LANGUE

**BIAGUI Noël Bernard**

*Chargé de recherche CAMES*

*Centre de Linguistique Appliquée de Dakar*

*Université Cheikh Anta Diop de Dakar*

*biaguinoelbernard@yahoo.fr / noelbernard.biagni@ucad.edu.sn*

## Résumé

*A celui qui ne connaît rien sur cette langue, cette présentation lui donnera une bonne idée de ce à quoi elle ressemble et de ses origines. A celui qui connaît le créole casamançais, ce travail lui propose une vision descriptive globale des niveaux phonologique, et morphosyntaxique sous son aspect synchronique, qui lui permettra de mieux appréhender la structure de cet idiome<sup>1</sup> dont les premières attestations écrites semblent être dues à Bertrand Emmanuel-Bocandé (1849), résident français à Karabane, puis à Hugo Schuchardt (1888). Cet article, outre qu'il rend disponible les données de la grammaire du créole casamançais, va ouvrir des pistes de réflexion particulièrement intéressantes pour les travaux en typologie des langues isolantes<sup>2</sup> et de la transcategorialité, ainsi que la réflexion sur le rôle du contact de langue dans la grammaticalisation.*

**Mots-clés :** *créole-casamançais, typologie, phonologie, morpho-syntaxe, description.*

## Abstract

*To those who know nothing about this language, this presentation will give them a good idea of what it looks like and its origins. To those who know Casamance Creole, this work offers them an overall descriptive vision of the phonological and morphosyntactic levels in its synchronic aspect, which will allow them to better understand the structure of this idiom, the first written attestations of which seem to be due to Bertrand Emmanuel-Bocandé (1849), French resident in Carabane, then to Hugo Schuchardt (1888). This article, in addition to making data on the grammar of Casamance Creole available, will open up particularly interesting avenues of reflection for work on the typology of isolating languages and transcategoriality, as well as reflection on the role of language contact in grammaticalization.*

**Key- Words:** *Casamance Creole, typology, phonology, morph-syntax, description.*

---

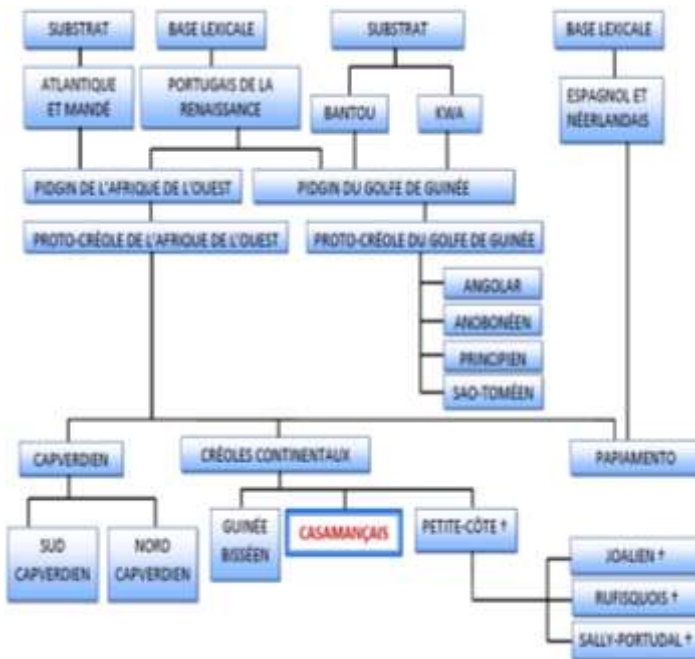
<sup>1</sup> Dans la 1ère moitié du XXe siècle, plusieurs catéchismes ont été écrits en créole casamançais (notamment Esvan : 1922 ; 1951), qui jouait à ce moment-là un rôle important de langue véhiculaire en Basse-Casamance. Les sources les plus importantes pour l'étude de la langue sont Châtagnier (1963), Dalphinis (1981), Alkmim (1983), Doneux & Rougé (1988) et Rougé (1985, 1988). , diachronique et sociolinguistique.

<sup>2</sup> Les langues isolantes s'opposent aux langues flexionnelles (agglutinantes, synthétiques) et aux langues polysynthétiques. Le dictionnaire de linguistique définit une langue isolante (ou analytique) comme une langue dont les "mots" sont ou tendent à être invariables et où on ne peut pas, par conséquent, distinguer le radical et les éléments grammaticaux. Une langue est ainsi définie par son degré moyen d'isolation caractérisée par le rapport entre le nombre de morphèmes de la langue et le nombre de mots. Aux langues isolantes (analytique) on oppose les langues agglutinantes et les langues flexionnelles (Dubois et al. 2002).

## Introduction

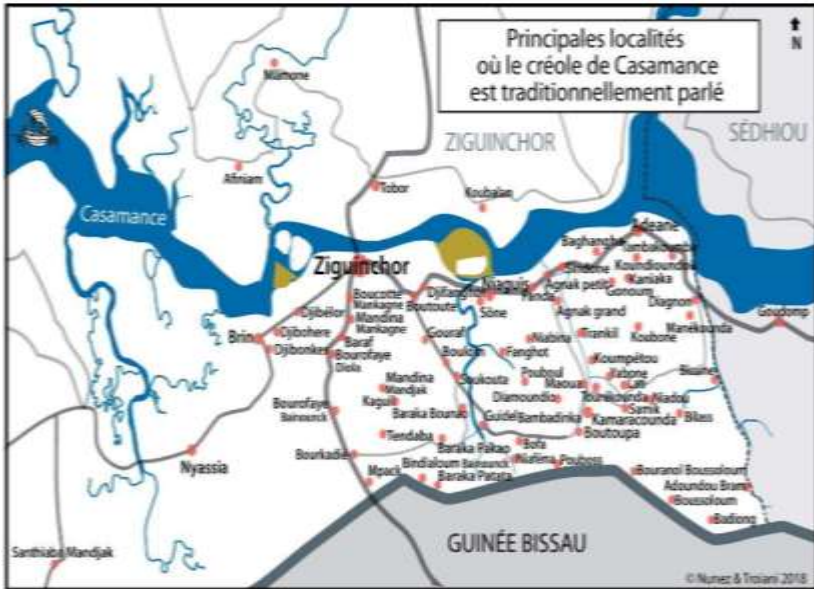
Le créole portugais de Casamance, ou kriol, kriyol, est né des contacts entre portugais et langues africaines entre le 16<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècles. Il forme un ensemble linguistique avec le créole portugais de Guinée Bissau, dont il partage largement l'histoire jusqu'en 1886 date de la cession de la Casamance. Il entretient aussi des liens de « cousinages » avec les créoles capverdiens.

*Figure n°1 : Classification des Créoles afro-portugais*



Historiquement, le créole a été la principale langue véhiculaire de la ville de Ziguinchor et des localités adjacentes au moins du 17<sup>e</sup> siècle aux années qui suivent l'indépendance du Sénégal. Il a toujours connu après cette date une vivacité certaine, comme langue première, dans certains quartiers de Ziguinchor (Santhiaba, Boudodi...) et dans des villages environnants (Adéane, Sindone...)

*Figure n°2: Principales localités où le créole de Casamance est traditionnellement parlé*



On peut estimer à 20.000 le nombre de locuteurs qui ont le créole comme langue première ou seconde en Casamance. Il s'agit le plus souvent de personnes appartenant aux communautés chrétiennes très souvent bainouk, mais aussi mandjak et mancagne. Cette langue est aussi parlée dans d'autres régions du Sénégal, ainsi qu'à l'étranger dans la diaspora casamançaise. Il faut surtout remarquer que l'arrivée de populations créolophones venues de Guinée-Bissau, qu'elles aient élu résidence en Casamance ou qu'elles y fassent des séjours fréquents, ont redonné une grande vitalité, même s'il est impossible de les quantifier. Aujourd'hui le kriol peut être considéré comme langue véhiculaire secondaire, en particulier sur certains marchés de Ziguinchor, en particulier celui de T'ilène. Le kriol est de façon générale largement utilisé dans les échanges quotidiens entre la Casamance et la Guinée Bissau. La langue c'est l'identité d'un peuple, et au Sénégal, l'identité passe par les différentes langues locales (dites langues nationales). En effet, il ne suffit pas de décréter l'enseignement dans une langue donnée pour que cet enseignement soit réalisable. L'utilisation d'une langue comme véhicule ou support d'enseignement implique la fixation d'une norme,

l'élaboration d'un matériel didactique approprié, et une formation adéquate du personnel enseignant, faute de quoi on court à l'échec, voire à la catastrophe.

L'introduction judicieuse des langues nationales dans le système éducatif sénégalais figure en bonne place dans les recommandations issues des Etats généraux de l'Education et de la Formation (EGEF), tenus à Dakar, en 1981. Depuis, l'Etat du Sénégal a multiplié les expérimentations et les formations des différents potentiels acteurs de cet important projet d'éducation. Il nous semble, cependant, que cet effort, qui est certes louable, devrait être accompagné par la mise en œuvre d'une métalangue indispensable à la bonne application de l'enseignement des différentes disciplines scolaires, à tous les niveaux, du primaire à l'Université. Un des intérêts de cet article est de fournir une somme de connaissances indispensables sur le créole casamançais (langue jusqu'aujourd'hui pas encore codifiée, donc non dotée d'un système d'orthographe) à partir de laquelle on pourra produire de futures grammaires de référence, des méthodes, des traités de philologie, ouvrir des pistes de réflexion particulièrement intéressantes pour les travaux en typologie des langues isolantes et de la transcategorialité, ainsi que la réflexion sur le rôle du contact de langue dans la grammaticalisation etc.

## **1. Les traits phonologiques du créole casamançais**

D'un point de vue typologique, quelques caractéristiques principales ont souvent été citées pour décrire le créole casamançais. Langue n'appartenant ni au groupe atlantique ni à la famille mandé.

### ***1.1. L'accent tonique***

Dans cette langue, l'accent tonique se caractérise par une plus grande énergie dans l'articulation d'une syllabe qu'il rend tonique. Les faits concernant l'accent et sa fonction sont envisagés synchroniquement. La place de l'accent tonique est attestée dans trois types de syllabes d'abord : (i) sur la dernière syllabe : *kabás* [ka'bas] « calebasse », ensuite (ii) sur l'avant-dernière syllabe : *lébur* ['lebur] « lapin » et enfin (iii) sur l'avant-avant-dernière syllabe : *lárquma* ['larguma] « larme ». L'accent tonique a une fonction distinctive puisqu'on peut opposer en créole casamançais deux mots segmentalement identiques par la seule place qu'il occupe comme le montrent les mots suivants :

*boya* [ˈboja] « flotteur » vs *boyá* [boˈja] « flotter »  
*kurú* [ˈkuru] « peau » vs *kurú* [kuˈru] « non mûr, vert (fruit)»  
*sibi* [ˈsibi] « rônier » vs *sibi* [siˈbi] « monter »  
*kaska* [ˈkaska] « épiluchure » vs *kaská* [kasˈka] « épilucher »

## 2.2. Les voyelles

Le système de la langue présente 8 voyelles orales dont 3 antérieures [i e ε], 2 centrales [ɐ a] et 3 postérieures [u o ɔ]. Ces voyelles ont le statut de phonèmes et sont réparties en 3 degrés d'aperture : fermée /i/, /u/ ; moyenne /e/, /ɐ/, /o/ et ouverte /ε/, /a/, /ɔ/.

**Tableau n°3 : Les phonèmes vocaliques du créole casamançais**

	Antérieures	Centrales	Postérieures
Fermées	/i/		/u/
Mi-fermées	/e/	/ɐ/	/o/
Ouvertes	/ε/	/a/	/ɔ/

- Antérieures :

/i/ *yĩncí* « remplir »

/e/ *tesé* « apporter »

/ε/ *lɔpé* « lange (pour le nouveau-né) »

- Centrales

/ɐ/ *bɛŋɐkɛɛkɛ* « courlis »

/a/ *barata* « cafard »

- Postérieures

/u/ *wuru* « or »

/o/ *mondó* « poignée de nourriture »

/ɔ/ *ɟɔɔ* « poisson sp. »

## 1.3. Les consonnes

Le système consonantique comprend 29 phonèmes répartis comme suit : (Cf. Tableau n°2 ci-dessous).

**Tableau n°2 : Les phonèmes consonantiques du créole casamançais**

			Labiales	Alvéolaires	Palatales	Vélares	
occlusives	orales	sd.	/p/	/t/	/c/	/k/	
		sn.	/b/	/d/	/j/	/g/	
	prénasales	sd.	/mp/	/nt/	/ɲc/	/Nk/	
		sn.	/mb/	/nd/	/ɲj/	/Ng/	
	nasales			/m/	/n/	/ɲ/	/N/
	fricatives		sd.	/f/	/s/	/Σ/	
		sn.	/(v)/	/(z)/			
spirantes				/r/	/j/	/w/	
latérale				/l/			

- Labiales :

/p/ *pabí* « défricher »  
 /b/ *babá* « baver »  
 /m/ *milera* « fontanelle »  
 /mp/ *mpertá* « serrer »  
 /mb/ *mbera* « véranda »  
 /f/ *faba* « rayon de miel »

- Alvéolaires :

/t/ *tagara* « écuelle »  
 /d/ *darnakó* « sandale »  
 /nt/ *ntuju* « plafond »  
 /nd/ *ndoriña* « hirondelle »  
 /n/ *noba* « nouvelle »  
 /s/ *saltoŋ* « périophtalme »  
 /r/ *ruti* « avoir quelque chose en abondance »  
 /l/ *lali* « glisser »

- Palatales :

/c/ *culí* « montrer du doigt »  
 /j/ *jalimpan* « fleur du palmier »  
 /ɲc/ *lañca* « navire »  
 /ɲj/ *ñjatá* « boudier qqch »  
 /ɲ/ *ñemlorí* « mâchonner »  
 /j/ *yoflí* « s'affaïsser (fauteuil, lit) »

- Vélares :

/k/ *kakí* « ricaner »  
 /g/ *gagu* « bègue »  
 /ŋk/ *ŋkuñá* « s'adosser »  
 /ŋg/ *ngarsa* « héron »  
 /ŋ/ *yaña* « paille (riz) »  
 /w/ *waré* « prêcher »

#### **1.4. La syllabe et les structures du mot**

En créole casamançais, la syllabe est une unité phonique comprenant obligatoirement une voyelle ou une consonne (concerne uniquement la nasale syllabique **N**), accompagnée éventuellement de consonnes qui la précèdent ou la suivent. Dix types syllabiques différents sont attestés en créole casamançais, dont le plus fréquent est CV (Cf. Biagui, 2017 :81-95).

**Tableau n°3 : Les types syllabiques du créole casamançais**

Initiale	Consonnes finales <sup>3</sup>		
	0	1	2
0	V i [i] « il »	VC es [es] « celui-ci »	
1	CV pí [pi] « mettre »	CVC mis [mis] « mois »	CVCC su.duNk [su∇duNk] « oiseau sp. »
2	CCV pre.su [ˈpresu] « prix »	CCVC frop [frop] « bourgeon »	
3	CCCV mbru.ju [∇mbruju] « balluchon »	CCCVC m-pres.tá [mpres∇ta] « j'ai été utile »	

Comme le montrent les exemples suivants, les syllabes prennent des formes variées, allant d'une voyelle isolée à une suite de sons comportant des groupes de consonnes. Le point (.) marque les frontières de syllabes.

- Le type syllabique /V/

*e* [e] /V/ « ils/elles »

*o* [o] /V/ « ou/ou bien »

- Le type syllabique /VC/

*os* [os] /VC/ « os, arête »

*ar* [ar] /VC/ « air »

- Le type syllabique /CV/

*po* [po] /CV/ « bâton »

*pí* [pi] /CV/ « mettre »

- Le type syllabique /CVC/

*mep* [mep] /CVC/ « appât »

*moŋ* [moŋ] /CVC/ « main »

- Le type syllabique /CVCC/

*jaŋont* [ja.'ŋont] /CV.CVCC/ « poisson sp. »

*suduNk* [su.'duNk] /CV.CVCC/ « oiseau sp. »

- Le type syllabique /CCV/

*trá* [tra] /CCV/ « enlever »

*gliru* [gli.ru] /CCV.CV/ « grillon »

- Le type syllabique /CCVC/

*krus* [krus] /CCVC/ « croix »

*knas* [kwas] /CCVC/ « presque »

- Le type syllabique /CCCV/

*mbruju* [mbru.ju] /CCCV.CV « baluchon »

*strada* [ˈstra.da] /CCCV.CV « boulevard »

- Le type syllabique /CCCVC/

*N mburjá* [m8 mbur.'ja] /CCCVC.CV/ « j'ai enveloppé »

*N ntergá* [n8 nter.'ga] /CCCVC.CV/ « j'ai confié »

<sup>3</sup>Dans cette partie consacrée à l'étude de la syllabe, on considérera que [C] correspond à une articulation consonantique simple occupant une position squelettale. Selon cette convention, une consonne prénasalisée est donc analysée comme une séquence de deux consonnes simples (exemple : /mb/ = CC).

## 2. Règles d'accentuation graphique en créole

Pour la transcription orthographique de l'accent, notre système de notation graphique suit fondamentalement les conventions correspondantes pour l'ibéro-roman (espagnol et portugais) et le santiagais (Quint 2000a:45).

### 2.1. Les mots monosyllabiques

Règle n°1 : Les verbes monosyllabiques portent un accent graphique quand ils sont terminés par une voyelle. Règle n°2 : Les verbes monosyllabiques terminés par une consonne ne portent pas d'accent graphique.

Règle n°1			Règle n°2		
<i>dá</i>	[∇da]	« donner »	<i>bay</i>	[∇baɣ]	« partir »
<i>dé</i>	[∇de]	« faire mal »	<i>beN</i>	[∇bɛ̃]	« venir »
<i>pí</i>	[∇pi]	« mettre »	<i>ley</i>	[∇lej]	« étudier »

Règle n°3 : Les termes monosyllabiques non verbaux ne portent pas d'accent graphique, quelle que soit leur terminaison.

- Adjectifs		- Adverbes idéophoniques						
<i>boN</i>	[∇bõ]	« bon »	<i>kef</i>	[∇kef]	« intensifie l'idée de plénitude »			
<i>fiw</i>	[∇fiw]	« vilain »	<i>wak</i>	[∇wak]	« intensifie l'idée de rougeur »			
- Substantifs		- Particule assertive		- Prépositions				
<i>sal</i>	[∇sal]	« sel »	<i>de</i>	[∇de]	« assertion »	<i>di</i>	[di]	« de »
<i>fe</i>	[∇fe]	« foi »	<i>na</i>	[∇na]	« assertion »	<i>pa</i>	[pa]	« pour »

### 2.2. Les mots polysyllabiques

Règle n°4 : Les mots terminés par une voyelle suivie ou non de -/s/ ne portent pas d'accent graphique lorsque l'accent tonique tombe sur l'avant-dernière syllabe. Règle n°5 : Les mots qui se terminent par une consonne autre que -/s/ ne portent pas d'accent graphique lorsque l'accent tonique tombe sur la dernière syllabe.

Règle n°4			Règle n°5		
<i>feru</i>	[∇ferca]	« épine »	<i>bukup</i>	[bu∇kup]	« hutte »
<i>galīna</i>	[ga∇liɲa]	« poule »	<i>jalimpan</i>	[jali∇mpan]	« fleur du palmier »
<i>panteru</i>	[paw∇teru]	« prévoyant »	<i>keujer</i>	[ku∇ʒer]	« cuillère »
<i>womis</i>	[∇womis]	« hommes »	<i>simplit</i>	[si∇mplit]	« oiseau sp. »



Règle n°6 : Tous les mots qui ne suivent pas les règles n°4 et n°5 portent un accent graphique sur leur voyelle tonique : (a)- Mots terminés par une voyelle suivie ou non de -/s/ : lorsque l'accent tonique tombe sur la voyelle de la dernière syllabe, il est signalé explicitement par un accent graphique ; (b)- Mots terminés par une consonne autre que /s/ : lorsque l'accent tonique tombe sur la voyelle de l'avant-dernière syllabe, il est signalé explicitement par un accent graphique.

(a)-		(b)-			
<i>duflí</i>	[du∇fli]	« pêcher à la nasse »	<i>bugádat</i>	[bu∇gadat]	« corbeau »
<i>keavís</i>	[ka∇cas]	« verrat »	<i>gutágal</i>	[gu∇tagal]	« panier sp. »
<i>lagá</i>	[la∇ga]	« se répandre »	<i>kambélec</i>	[ka∇mbelec]	« morceau de calebasse »

(c)- Quand l'accent tonique ne tombe ni sur l'avant-dernière ni sur la dernière syllabe, il tombe alors forcément sur l'avant-avant-dernière syllabe, seule autre position possible pour l'accent tonique en casamançais. La place de l'accent tonique est alors systématiquement signalée par un accent graphique :

<i>mákina</i>	[∇makina]	« machine »	<i>stóriya</i>	[∇storija]	« conte »
<i>gémíya</i>	[∇gemija]	« jumeau »	<i>táguba</i>	[∇taguba]	« planche »

### 3. Les traits morphosyntaxiques du créole casamançais

#### 3.1. Le substantif

Le substantif constitue le noyau du syntagme nominal et il est combinable avec des déterminants démonstratif (1.a.) et possessif (1.b.), des adjectifs épithètes (2a.) et (2.b.), des interrogatifs adjectivaux (3.a.) et (3.b.) et des numéraux (4.a.) et (4.b.).

1. a. <i>e porta</i>		1. b. <i>ña fíju</i>	
DEM homme		1SG POSS.CLI1 fils	
« Cette porte »		« Mon fils »	
2. a. <i>karu beju</i>		2. b. <i>mañcadu kurtu</i>	
voiture vieux (ADJ.EPT)		hache court (ADJ.EPT)	
« Une/la vieille voiture »		« Une/la hache courte »	

- |                                 |                     |                                 |                              |
|---------------------------------|---------------------|---------------------------------|------------------------------|
| 3. a. <i>kal</i>                | <i>keacor ?</i>     | 3. b. <i>kantu</i>              | <i>fémiya ?</i>              |
| quel (INTERR.ADJ)               | chien               | combien (INTERR.ADJ)            | femelle                      |
| « Quel chien ? »                |                     | « Combien de filles [as-tu] ? » |                              |
|                                 |                     |                                 |                              |
| 4. a. <i>dos</i>                | <i>macu keu sis</i> | <i>fémiya</i>                   | 4. b. <i>ña purmedu fiju</i> |
| deux (NUM)                      | mâle avec           | Six                             | femelle                      |
|                                 |                     | (NUM)                           | 1SG.POS premier enfant       |
|                                 |                     |                                 | S. (NUM)                     |
|                                 |                     |                                 | CLIT                         |
| « Deux garçons et six filles' » |                     |                                 | « Mon ainé(e) »              |

### 3.2. Le genre morphologique

Le créole casamançais connaît trois types morphologiques : d'abord, le genre morphologique lexical (Cf. Exemples (5 et 6)) ; ensuite, le genre morphologique synthétique (Cf. Exemple (7.)) : dans un certain nombre de substantifs, le féminin se distingue du masculin par une marque spécifique qui est *-a*. En pratique, les paires de mots du genre synthétique ne concernent que des êtres humains ; et enfin, le genre morphologique analytique, pour la plupart des substantifs désignant des animaux (à l'exception de ceux ayant un féminin lexical) ainsi que pour certains cas d'êtres humains, on distingue le genre masculin du genre féminin au moyen des adjectifs *macu* « mâle » et *fémiya* « femelle ». Cette distinction ne se limite pas seulement aux êtres animés (Cf. Exemples (8.a, 8.b, 9.a et 9.b)). On l'exprime aussi au niveau de certaines plantes (Cf. Exemples (10.a et 10.b)).

- |                 |           |                    |                   |           |                      |
|-----------------|-----------|--------------------|-------------------|-----------|----------------------|
| 5. <i>papé'</i> | /pa'pɛ/   | « père »           | vs. <i>mamé'</i>  | /ma'mɛ/   | « mère »             |
| <i>womi</i>     | /'womi/   | « homme »          | vs. <i>miñjer</i> | /mi'ɲjɛr/ | « femme »            |
| <i>pay</i>      | /paj/     | « père »           | vs. <i>may</i>    | /maj/     | « mère »             |
| <i>rapás</i>    | /ra'pas/  | garçon             | vs. <i>bajuda</i> | /ba'juda/ | filles               |
|                 |           |                    |                   |           |                      |
| 6. <i>bodi</i>  | /'bodi/   | « bouc »           | vs. <i>kabra</i>  | /'kabra/  | « caprin, chèvre »   |
| <i>galu</i>     | /'galu/   | « coq »            | vs. <i>galiña</i> | /ga'liɲa/ | « gallinacé, poule » |
| <i>kacás</i>    | /ka'cas/  | « verrat »         | vs. <i>purku</i>  | /'purku/  | « cochon, truie »    |
| <i>macoN</i>    | /ma'cõ/   | « mâle du canard » | vs. <i>pata</i>   | /'pata/   | « anatidé, cane »    |
| <i>туру</i>     | /'туру/   | « taureau »        | vs. <i>baka</i>   | /'baka/   | « bovin, vache »     |
|                 |           |                    |                   |           |                      |
| 7. <i>beju</i>  | /'beju/   | « vieux »          | vs. <i>beja</i>   | /'beja/   | « vieille »          |
| <i>bisiñu</i>   | /bi'siɲu/ | « voisin »         | vs. <i>bisiña</i> | /bi'siɲa/ | « voisine »          |
| <i>ñu</i>       | /ɲu/      | « monsieur »       | vs. <i>ña</i>     | /ɲa/      | « madame »           |
| <i>primu</i>    | /'primu/  | « cousin »         | vs. <i>prima</i>  | /'prima/  | « cousine »          |

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <i>santu</i> /'santu/ « saint »    | vs. <i>santa</i> /'santa/ « sainte »    |
| <i>subriñu</i> /su'briɲu « neveu » | vs. <i>subriña</i> /su'briɲa/ « nièce » |
| <i>tiv</i> /'tiw/ « oncle »        | vs. <i>tija</i> /'tija/ « tante »       |
- 
- |  |   |
|--|---|
| 8. a. <i>fju macu</i><br>enfant mâle<br>« Fils »                           | 8. b. <i>fju fémiya</i><br>enfant femelle<br>« Fille »                                      |
| 9. a. <i>kabalu macu</i><br>cheval mâle<br>« Cheval »                      | 9. b. <i>kabalu fémiya</i><br>cheval femelle<br>« Jument »                                  |
| 10. a. <i>figera macu</i><br>figuier mâle<br>« Figuier (l'arbre stérile) » | 10. b. <i>figera fémiya</i><br>figuier femelle<br>« Figuier (l'arbre qui donne des figes) » |

### 3.3. La morphologie du nombre

Concernant la morphologie du nombre, il y a deux nombres : un nombre singulier et un nombre pluriel. La formation du pluriel se fait en rajoutant *-s* ou (*m*)*us* en finale absolue du mot en fonction de la place de l'accent et de la terminaison du mot (Cf. Exemple (11.)). Le créole casamançais a aussi un pluriel collectif régulièrement exprimé par un préfixe *ba* pour les noms pluriels propres et les pronoms indépendants (souvent première et deuxième personnes du pluriel), combiné avec le marqueur pluriel (Cf. Exemples (12.a,12.b et 12.c)) .

- |  |   |
|--|---|
| 11. <i>dobi</i> /'dobi/ « brique »     | > <i>dobis</i> /'dobis/ briques             |
| <i>biku</i> /'biku/ « nombril »        | > <i>bikus</i> /'bikus/ nombrils            |
| <i>kajú</i> /ka'ju/ « anacardier »     | > <i>kajunus</i> /ka'juwus/ anacardiérs     |
| <i>kombé</i> /kɔ'mbɛ/ « palourde sp. » | > <i>kombEwus</i> /kɔ'mbɛwus/ palourdes sp. |
| <i>bukup</i> /bu'kup/ « hutte »        | > <i>bukupus</i> /bu'kupus/ huttes          |
| <i>japet</i> /ja'pet/ « sardinelle »   | > <i>japetus</i> /ja'petus/ sardinelles     |
- 
- |   |   |   |
|---|---|---|
| 12. a. <i>ba-tanti-s</i><br>PL-tanti-PL<br>« Tanti et ses amies » | 12. b. <i>ba-nos-us</i><br>PL-1PL.EXCL-PL<br>« Je/moi et mes amis | 12. c. <i>ba-bos-us</i><br>PL-2PL -PL<br>« vous et vos amis » |
|---|---|---|

### 3.4. La dérivation substantivale

La dérivation substantivale y est donc diversifiée. D'un point de vue sémantique, le système de la dérivation substantivale abstraite regroupe la moitié (9 sur 18) des formes dérivées.

**Tableau n°4 : Chemin de dérivation des suffixes substantivaux**

Suffixes	Chemin de dérivation	Fréquence	Abstrait
-ada	S→S	4	oui/non
-eru ~ -edu	S→S	13	non
-adiya	S→S	5	oui
-ura ~ -uda	A→S	7	oui
-ndera ~ -era	V→S	2	non
-Vtda	V→S	23	non
-dor	V→S	+ ∞ [16]	non
-iga	V→S	1	non
-menti ~ -mentu	V→S	7	oui/non
-Vtnsa	V→S	15	oui
-enti	V→S	4	oui
-soN	V→S	3	oui
-loN	V→S	1	oui
-ás	S→S, A→S	7	oui
-esa ~ -desa ~ -usa - ~ (r)ensa	S→S, A→S	27	oui
-ndadi ~ -dadi	S→S, A→S	+ ∞ [66]	oui
-dera ~ -era	S→S, V→S	9	non/oui
-dora	S→S, V→S	+ ∞ [61]	non

Avec la dérivation substantivale, le procédé consiste à adjoindre à une base radicale nominale (c'est-à-dire une forme libre) un affixe dérivatif (préfixe ou suffixe) qui n'est jamais attesté seul dans la langue pour produire une nouvelle unité lexicale. Le préfixe *a-* dans le mot : *judá* « aider » qui donne *ajuda* « aide » est le seul préfixe substantival que nous avons pu relever dans notre base de données<sup>4</sup>. Sinon, la dérivation

<sup>4</sup> Les données exploitées pour l'élaboration de cet article sont issues du corpus qui nous a permis de rédiger notre thèse de doctorat soutenue en 2012. Le corpus est annoté sous format électronique (Toolbox) ce qui permet une analyse systématique efficace des données quantitatives qui ont été réellement produites. Il est composé de 3604 unités lexicales, dont 1315 verbes (soit 36,48%), 1822 noms (soit 50,55%), 147 adverbes (soit 4,07%) 191 adjectifs (soit 5,29%) et autres catégories 129 (soit 3,54%).

substantivale est largement attestée et recourt exclusivement à la suffixation.

### 3.5. *Les autres déterminants du nom*

Il n'y a pas d'article défini. Il y a un article indéfini *un* qui provient du portugais (< um). Il précède le nom et contraste avec le chiffre *unsoy* « un ». Quant aux démonstratifs adnominaux, ils précèdent le nom et encodent deux notions : (i) référence du discours : *e mininu* « cet enfant » (à proximité + à portée de vue) vs. *kel mininu* « cet enfant (précédemment mentionné + hors de vue) » ; (ii) deixis spatiale *e mininu-li*, « cet enfant (à proximité) » vs. *e mininu-la/ke(l) mininu-la*, « cet enfant (là-bas) ». Les démonstratifs pronominaux correspondants sont : [*es* (PL. *esus*) « celui-ci » contre *kella* « celui-là » (PL. *kellanus*) pour la référence du discours] et [*es-li* (PL. *esus-li*) « celui-ci » vs. *es-la* (PL. *esus-la*)/*kel-la* (PL. *kelus-la*) « celui-là » pour la deixis spatiale]. Pour les indéfinis les plus fréquents sont : *kada* « chacun/chaque », *kilij* « même », *ninsoy* « aucun », *tal* « un certain », *tantu* « certain », *tudu* « tous/chaque », *witur* « autre ». Ils précèdent tous le nom. Les qualificatifs correspondent à la classe des adjectifs en anglais. Ils suivent généralement le nom : *karu bonitu* « voiture gentille », c'est-à-dire « belle voiture », à l'exception de *boy* et *man*, qui sont pour la plupart des pronominaux : *boy/man womi* « gentil/mauvais homme ». Les constructions génitinales suivent le modèle [POSSESSUM di POSSESSOR] : *kasa di Pidru* « la maison de Pierre », c'est-à-dire « maison de Pierre ». Les possessifs pronominaux ne sont pas accentués et sont toujours adnominaux. Les possessifs post nominaux sont tous accentués. Ils peuvent être soit adnominal ou soit pronominal. En créole casamançais, il n'y a pas d'article défini. Il y a un article indéfini *un*. Il précède le nom et contraste avec le chiffre *unsoy* « un ». Il est moins fréquemment utilisé. Les démonstratifs adnominaux précèdent le nom et encodent deux notions : la référence du discours et la deixis spatiale.

### 3.6. Les pronoms personnels et possessifs

Tableau n°5: Les pronoms personnels et possessifs du créole casamançais

Personnes	Pronoms personnels				Possessifs		
	Sujets	Objets	Simples	Toniques	Adjectivaux	Pronominaux	
						POSE SG	POSE PL
1 <sup>er</sup>	<i>N</i>	<i>-m</i>	<i>mi</i>	<i>a-mi</i>	<i>ña</i>	<i>di mi</i>	<i>di minvus</i>
2 <sup>ème</sup>	<i>bu</i>	<i>-bu</i>	<i>bo</i>	<i>a-bo</i>	<i>bu</i>	<i>di bo</i>	<i>di bovus</i>
3 <sup>ème</sup>	<i>i</i>	<i>-l</i>	<i>yel</i>		<i>si</i>	<i>di sol</i>	<i>di solus</i>
1 <sup>ère</sup> .EXCL	<i>no</i>	<i>-nos / -nu</i>	<i>nos</i>	<i>a-nos</i>	<i>no</i>	<i>di nos</i>	<i>di nosus</i>
1 <sup>ère</sup> .INCL			<i>nosus</i>	<i>a-nosus</i>		<i>di nosus</i>	
2 <sup>ème</sup> .EXCL	<i>bo</i>	<i>-bos</i>	<i>bos</i>	<i>a-bos</i>	<i>bo</i>	<i>di bos</i>	<i>di bosus</i>
2 <sup>ème</sup> .INCL			<i>bosus</i>	<i>a-bosus</i>		<i>di bosus</i>	
3 <sup>ème</sup>	<i>e</i>	<i>-elus / -lus</i>	<i>yelus</i>		<i>se</i>	<i>di solus</i>	<i>di solus</i>

Les pronoms sujets et objet sont différenciés pour toutes les personnes sauf une (2SG). Les pronoms sujets sont tous non accentués et précèdent le verbe (13). Lorsque le sujet est sémantiquement vide, le créole casamançais requiert un pronom explétif, une fonction remplie par le pronom sujet troisième personne du singulier (14). Les pronoms objets sont toujours postverbaux et directement attachés au verbe (15).

13. *N*                                    *sebé*  
 1SG.CLIT.S                            *savoir.ACC*  
 « je sais »

14. *i*                                    *sá-m*                                    *kuma i*                                    *na*                                    *cobé*                                    *amañan*  
 3SG.CLIT.S                            COP-1SG.CLIT.O                                    que                                    3SG.IMP INACC                                    pleuvoir                                    demain  
 « Il me semble qu'il y aura de la pluie demain »

15. *e*                                    *wojá-bu*  
 3PL.CLIT.S                            voir.ACC-2SG.CLIT.O  
 « Ils t'ont vu »

Les formes première personne du pluriel *-nos* et *-nu* sont librement interchangeables. La forme *-elus* -['elus] (troisième personne du pluriel) ne se combine qu'avec les verbes qui se terminent par *-á*, alors que *-lus* se combine avec les autres verbes restants.

16. N	<i>wojá</i>	17. N	<i>woj-elus</i>
1SG.CLIT.S	voir.ACC	1SG.CLIT.S	voir.ACC-3PL.TQ
« J'ai vu »		« Je les ai vus »	
18. N	<i>ƙudí</i>	19. N	<i>ƙudi-lus</i>
1SG.CLIT.S	répondre.ACC	1SG.CLIT.S	répondre.ACC-3PL.TQ
« J'ai répondu »		« Je leur ai répondu »	

À l'exception de *-elus* et *-bos*, tous les pronoms d'objets ne sont pas accentués. Les pronoms indépendants se combinent généralement avec des prépositions : *ƙu mi* « avec moi », et sont également utilisés comme pronoms objets de second rang (non clitiques) dans les constructions d'objets doubles. Lorsque les pronoms indépendants troisième personne du singulier et du pluriel suivent la préposition *pa* « pour/par », les combinaisons résultantes sont légèrement irrégulières

20. <i>pa</i>	<i>mi</i>	21. <i>par</i>	<i>el</i>	22. <i>pa</i>	<i>relus</i>
PREP	1SG.TQ	PREP	3SG.TQ	PREP	3PL.TQ
« Pour moi »		« Pour lui/elle »		« Pour eux »	

Les pronoms sujets sont caractérisés par le marqueur *a-* qui est préfixé à tous les pronoms sauf à la troisième personne. Les pronoms sujets apparaissent principalement sous forme de clause initiale et sont presque toujours renforcés par un pronom<sup>5</sup> sujet.

### 3.7. Le système numérique

Le système numérique est décimal et ses composantes de base dérivent presque exclusivement du portugais : 1 = *unsoj* ; 2 = *dós* ; 3 = *trés* ; 4 = *ƙwátur* ; 5 = *siŋƙu* ; 6 = *sis* ; 7 = *seti* ; 8 = *witu* ; 9 = *nobi* ; 10 = *dés*. Les nombres compris entre 11 et 19 sont dérivés analytiquement des unités de base : 11 = *des ƙu unsoj* « dix et un » ; 12 = *des ƙu dos* « dix et deux » ; etc. Les noms des dizaines sont : *binti* (20) ; *trinta* (30) ; *ƙorenta* (40) ; *siŋƙwenta* (50) ; *sesenta* (60) ; *setenta* (70) ; *oytenta* (80) ; *nobenta* (90). Des centaines sont aussi régulièrement formées : *sentu* (100) ; *dós sentu* (200) ; *trés sentu* (300) etc. Lorsqu'un nom est combiné avec un chiffre composé, il est fréquemment inséré entre : (*i*) les dizaines et les unités : *dés ƙabalu ƙu dós* « dix cheval[s] et deux », c'est-à-dire « 12 chevaux » ; ou (*ii*) les centaines et les dizaines : *trés sentu diya ƙu sesenta-siŋƙu* « trois cents jours

<sup>5</sup> Les seules exceptions à cette règle étant l'utilisation de pronoms Topic comme sujets. Un tel usage n'est attesté qu'avec les formes suivantes de la copule équative *sedi* « être » : *i* « suis/sont/est » et *yera baƙ* « était/étaient ». Les pronoms indépendants peuvent également être utilisés comme pronoms sujets pour les formes *i* et *yera baƙ*.

et soixante-cinq », c'est-à-dire « 365 jours ». Il n'y a qu'un ordinal synthétique : *purmedu* « premier » (< portugais 'primeiro'), qui précède le nom ; tous les autres ordinaux suivent le modèle analytique « *di* + numéral cardinal » : *di dós* « deuxième » ; *di trés* « troisième » etc.

### 3.8. L'adjectif qualificatif

En créole casamançais, les adjectifs qualificatifs constituent donc une catégorie moins développée que les deux grandes classes lexicales que sont le nom et le verbe. L'adjectif qualificatif a des caractéristiques morphologiques qui le rapprochent à la fois du substantif et du verbe.

**Tableau n°6 : Traits non-verbaux de l'adjectif qualificatif**

Différences	Noms	Adjectifs	Verbes
Forme phonique fixe	+	+	-
Usage épithète	-	+	-
Combinaison avec copule	+	+	-
Flexion de genre et nombre	+	+	-

Comme les noms, ils n'ont pas de forme phonique propre. Ils peuvent être accentués sur la dernière ou sur l'avant *gulós* [gu'los] « glouton » ; dernière syllabe *májur* ['májur] « maigre », ils peuvent se terminer par une consonne ou par une voyelle et ils peuvent être fléchis en genre et en nombre *beju* ['beju] « vieux » vs. *beja* ['beju] « vieille » et se combiner avec des déterminants.

23 *si bu na kumprá pis ø kojé kel dalgadu-s*  
 si 2SG.CLIT.S INACC acheter poisson 2SG.S choisir.IMP DEM mince-PL  
 « Si tu achètes du poisson, choisi les plus petits »

Lorsqu'un adjectif qualificatif est employé sans copule, il se comporte comme un verbe simple (ou de base) pouvant alors se combiner avec les particules aspectuelles et temporelles. Lorsqu'ils sont combinés avec le marqueur zéro de l'accompli, les qualificatifs ont la référence présente et se comportent donc comme des verbes statifs (verbes forts).

24. *miñjer-us kuntenti ku se womi-s*  
 femme-PL ê.content avec 1PL.POSS.CLIT homme-PL  
 « Les femmes sont contentes de leurs époux / les femmes ont été contentes de leurs époux »





**Tableau n°8 : Propriétés intrinsèques de l'adjectif qualificatif**

Différences	Noms	Adjectifs	Verbes
Fonction épithète	-	+	-
Combinaison avec pronom objet tonique	-	+	-

Le redoublement adjectival est total en créole casamançais. La forme de base adjectivale est répétée à l'identique dans la forme redoublée. Du point de vue sémantique, les formes obtenues peuvent exprimer deux types différents. En général, la valeur qui est exprimée par les formes adjectivales redoublées est celle d'un état habituel. Par exemple l'adjectif simple *gurdu*, signifie « gros/dodu » tandis que la forme redoublée *gurdu-gurdu*, signifie « obèse », c'est-à-dire « habituellement gros ».

### 3.9. Le verbe

La plupart des verbes en créole casamançais sont caractérisés par une voyelle thématique finale, souvent héritée du portugais, /a, e, i/ dans la plupart des cas : *kontá* « dire », *kumé* « manger », *durmi* « sommeil (v.) » ; plus rarement /o, u/ (principalement des articles de souche africaine) : *yorombó* « séparer des grains de différentes tailles en déplaçant un panier horizontalement », *lambú* « voler, prendre ».

**Tableau n°9 : Fréquence des verbes casamançais en fonction de leurs voyelles thématiques**

	Phonème terminal	Fréquence	Pourcentage
Voyelle thématique	á -∇/a/	712	58%
	í -∇/i/	345	28%
	é -∇/e/	148	12%
	ó -∇/o/ ou ó' -∇/ɔ/	7	0,5%
	ú -∇/u/	5	0,5%
Sous-total (ST1)		1217	99%
Verbes consonantiques	Verbes en /j/	5	1%
	Verbes en /N/	3	0%
Sous-total (ST2)		8	1%
TOTAL (ST1 + ST2)		<b>1225</b>	<b>100%</b>

Les verbes sont fléchis pour l'aspect de l'action avec trois valeurs de base, toutes exprimées par des particules préverbales : l'accompli ou le

perfectif (zéro marqué : (28)) ; l'habituel (marqueur *ta* (29)) et le progressif ou inaccompli (imperfectif non habituel, marqueur *na*) :

28. *N*                    *bebé*  
 1SG.CLIT.S           boire.ACC  
 « J'ai bu »

29. *N*                    *ta*    *bebé*  
 1SG.CLIT.S    HAB   boire  
 « Je [habituellement] boire »

30. *N*                    *na*    *bebé*  
 1SG.CLIT.S    INACC                boire  
 « Je bois/je boirai »

Les verbes du créole casamançais appartiennent à deux classes aspectuelles : les verbes dynamiques (ou « faibles ») (par exemple, *bebé* « boire », Cf. Exemple (28)), qui ont une référence passée lorsqu'ils sont combinés avec le marqueur de l'accompli zéro marqué et les verbes statifs (ou « forts ») (par exemple, *sebé* « savoir »), qui ont une référence présente lorsqu'ils sont précédés du marqueur de l'accompli zéro marqué (31) ; Il y a un marqueur du passé *banj*. Il suit toujours le verbe et se combine avec des particules d'aspect (qui se situent alors par rapport à une référence temporelle passée : 32)). Avec les verbes transitifs fléchis au passé, le pronom objet clitique est toujours inséré entre le verbe et *banj* (34). La modalité et d'autres valeurs aspectuelles *janj* (35), *na* (36) et *yar* (37) sont exprimées par des adverbes (moins grammaticalisés que les marqueurs formels d'aspect *na ta* et *zéro marqué*)

31. *N*                    *sebé*                    32. *N*                    *bebé banj*            33. *N*                    *ta*    *bebé banj*  
 1SG.CLIT.S    savoir.ACC            1SG.CLIT.S    HAB   boire            1SG.CLIT.S    HAB boire    PASS  
 « Je sais »                    « J'avais bu »                    « J'avais l'habitude de boire »

34. *N*                    *bebé-l*                    *banj*                    35. *N*                    *bebé*                    *janj*  
 1SG.CLIT.S    boire.ACC-3SG.CLIT.O    PASS                    1SG.CLIT.S    boire.ACC    déjà  
 « Je l'avais bu »                    « J'ai (déjà) bu »

36. *N*                    *bebé*                    *na*                    37. *N*                    *yar*                    *bebé*  
 1SG.CLIT.S    boire.ACC    ASS                    1SG.CLIT.S    ASS (EPISTEMIQUE) boire  
 « J'ai bu, j'ai bu en effet »,                    « J'ai pu/pourrais avoir bu »

La voix passive est marquée par le suffixe lié *-du* : *bebé* « boire » > *bebedu* « être bu, buvable ». L'agent n'est jamais manifesté. La négation du verbe est toujours *ka*. Il est généralement inséré entre le sujet et le marqueur d'aspect (pour le cas particulier du prohibitif, voir ci-dessous) :

**Tableau n°10 : Récapitulatif de la syntaxe des autres morphèmes verbaux**

	Préverbal				Verbe	Postverbal				
	Sujet		Aspect			Voix		Temps		
	X	(N, Pr)	X	ø, ta, na	X	V	-du	X	ba N	X
de		+		+		+	+		+	de
jaN		+		(-ta)		+		jaN	+	jaN
ka (NEG)		+	ka	+		+	+		+	
na (ASS)		+		+		+	+	na	+	na
nos	nos	+		+		+	+		+	
yar	yar	+	yar	+	yar	+	+		+	

Le paradigme de l'impératif et du prohibitif du verbe *bebé* « boire » est présenté dans le tableau 11. Il s'applique à tous les verbes.

**Tableau n°11 : L'impératif positif et négatif du verbe « kantá »**

Nbre		Impératif positif			Impératif négatif		
SG	2	-	kantá !	chante (toi)!	ka bu kantá !	ne chante (toi) pas !	
PL	1	no	kantá !	chantons (nous)!	ka no kantá !	ne chantons (nous) pas !	
	2	bo	kantá !	chantez (vous)!	ka bo kantá !	ne chantez (vous) pas !	

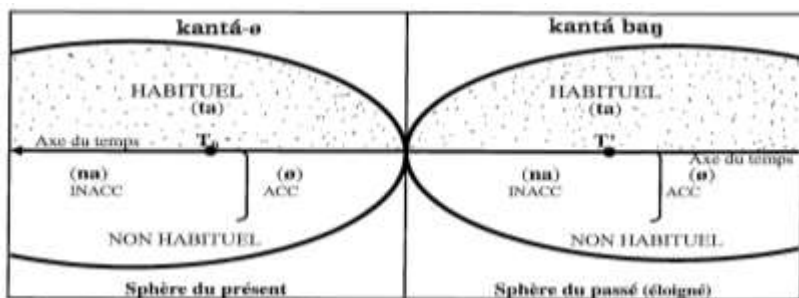
### 3.10. La dérivation verbale

La dérivation verbale est un procédé largement attesté en créole casamançais. Elle a recours à différents procédés morphologiques, tels que : la suffixation, avec l'inchoatif (adjectif > verbe) : *braykeu* « blanc » > *braykusé* « devenir blanc » ; l'instrumental (nom > verbe) : *faka* « couteau » > *fakíyá* « poignarder » ; la préfixation, avec l'inversif (verbe > verbe) : *dobrá* « plier » > *disdobrá* « déplier » ; la reduplication : *capá* « rafistoler » > *capá-capá* « rafistoler à plusieurs endroits ». Le causatif est l'extension verbale la plus courante en créole casamançais (attestée pour plus de 50 % des verbes de base). Il est marqué d'un suffixe composé du type -VT-nt-VT (VT = voyelle thématique) et déclenche systématiquement une

augmentation d'une unité de la valence du verbe : *sibí* « monter (intransitif) » > *sibintí* « élever qch. (transitif) » ; *kumé* « manger qch. (transitif) » > *kumenté* « faire manger qch. (ditransitif) ». Dans quelques rares cas, un verbe causatif peut lui-même produire une extension causative, donnant lieu à un double causatif : *pegá*, « prendre (feu) » > *pegandá* « allumer (transitif, causatif) » > *pegandantá* « faire allumer qch. (ditransitif, double causatif) ». Cette particularité de la morphologie de causatif synthétique et en particulier le cas des doubles causatifs en casamançais est intéressante et peut alimenter les débats en créolistique. En créole casamançais, des bases verbales redoublées sont attestées. Tous les verbes sont potentiellement aptes à être redoublés. Le redoublement a une valeur fréquentative (répétition ou prolongement) et ce sont surtout les verbes faibles (exprimant des actions et non des états) qui connaissent ce processus. Le redoublement verbal peut être total ou partiel. Les verbes redoublés dont la forme de base est attestée présentent deux formes morphologiques distinctes que sont le redoublement total : La forme de base du verbe est répétée à l'identique dans la forme redoublée : *jundá* « tirer » > *jundá-jundá* « se quereller », et le redoublement partiel : La voyelle thématique de la forme de base n'est conservée que dans le second élément de la forme redoublée *bulí* « toucher » > *bul-bulí* « (se) remuer »

### **3.11. Le système temporel**

Le système temporel du créole casamançais ne distingue que deux temps morphologiques, à savoir le présent (marque *-θ*) et le passé (marque *baM*). C'est une réalité difficile à appréhender quand on n'est pas locuteur natif de la langue créole. En français, le présent est construit autour de l'instant  $T_0$  (moment de l'énonciation = Maintenant). Ce temps est celui où se situe le locuteur. Quand quelque chose se passe après, c'est le futur. Le futur représente tous les événements situés après  $T_0$  (Après). Quand quelque chose se passe avant, c'est le passé auquel on a recours. Le passé représente tous les événements situés avant  $T_0$  (Avant). Le créole casamançais quant à lui, a un système temporel à deux temps de référence,  $T_0$  (origine, moment d'élocution) et  $T''$  (moment translaté de référence dans le passé) autour desquels s'organisent respectivement la sphère du présent et la sphère du passé comme l'illustre bien la figure 1 suivante :



**Figure n°3 : Représentation du temps dans le système verbal du créole casamançais**

### 3.12. Le Syntagme verbal

L'ordre de base de la phrase nucléaire est le suivant : **SV** (SUJET + VERBE) avec un verbe intransitif ou **SVO** (SUJET + VERBE + OBJET) avec un verbe transitif. L'ordre SVO étant très strict en créole casamançais, donc on ne peut pas changer la place du sujet ou de l'objet. Les verbes sont fléchis pour l'aspect de l'action avec trois valeurs de base, toutes exprimées par des particules préverbaux : -L'accompli ou le perfectif (zéro marqué) ; -L'habituel (marqueur : *ta*) ; -Le progressif ou inaccompli (imperfectif non habituel, marqueur : *na*).

### 3.13. L'opération de focalisation et de topicalisation

En créole casamançais, l'opération de focalisation suit la formule syntaxique suivante : Copule équative (*i*) + élément focalisé + relatif (*kei*, *ku* ou *nundé ku*). L'usage de la copule équative est toujours optionnel. La focalisation du sujet suit la formule : (*i*) + S (focalisé) + *kei* + élément focalisé (38) ; La focalisation de l'objet suit la formule : (*i*) + COP + *ku* + S (39) :

38. (*i*)            *womi*                    *kei*                    *wojá*                    *miñjer*  
 COP.FOC1   homme       REL.S.FOC2       voir.ACC       femme

« C'est l'homme qui a vu la femme »

39. (*i*)            *miñjer*            *ku*                    *womi*                    *wojá*  
 COP.FOC1   femme       REL.O.FOC2       voir.ACC       homme

« C'est une femme que l'homme a vu »

L'élément topicalisé est de manière générale placé en tête d'énoncé (à gauche) et souvent suivi d'une pause. L'élément topicalisé peut être un sujet. Lorsque le sujet est topicalisé, il est systématiquement repris par un pronom anaphorique<sup>6</sup> (clitique sujet) qui remplit la fonction de sujet syntaxique de l'énoncé.

40. *e womi, N ka wójá-l*  
 DEM homme 1SG.S (S) NEG voir.ACC-3SG.O  
 (O.topicalisé)  
 « Cet homme, je ne l'ai pas vu »

L'élément topicalisé peut être un objet. Lorsqu'un complément d'objet (patient ou récipiendaire) est topicalisé, il est généralement repris par un pronom au sein de l'énoncé :

41. *kel womi, i ka sebé nada*  
 DEM homme 3SG.S (S) NEG savoir.ACC (V) rien (O)  
 (S.topicalisé)  
 « Cet homme, il ne sait rien »

L'élément topicalisé peut être un complément prépositif. Lorsqu'un complément prépositif est topicalisé, il est repris sous forme de pronom tonique :

42. *Mariya N ka cigá di papijá ku yel*  
 Marie 1SG.S (S) NEG arriver. de parler avec 3SG.TQ (SP)  
 (SP.topicalisé) ACC (SV)  
 « Marie, je n'ai jamais parlé avec elle »

L'élément topicalisé peut être un adverbe :

43. *awonti ku bo cigá*  
 hier (ADV.FOC) REL.O 2PL.S arriver.ACC  
 « C'est hier que vous êtes arrivé » ou « vous êtes arrivé hier »

## Conclusion

Les connaissances acquises et synthétisées dans cette étude pourront à notre avis aider certains locuteurs du créole casamançais dans leur recherche identitaire, en leur offrant un panorama construit de leur

<sup>6</sup> La reprise du pronom anaphorique vaut pour tous les cas sauf pour la forme *i* de la copule *sedí* « être », puisque les pronoms toniques initiaux peuvent s'employer comme pronom sujet de la forme *i*.

univers langagier quotidien, et un matériel scientifique directement et aisément exploitable. Après avoir identifié les diverses marques (nominales ou verbales), cet article permet désormais, de comprendre le créole casamançais en profondeur, et d'apercevoir que cette langue diffère par bien des traits des langues romanes, et plus généralement des langues européennes de l'Ouest. Langue isolante, le créole casamançais, est dépourvu de marqueurs grammaticaux morphologiques. Les mots créoles sont pour la plupart pluri-catégoriels et plurifonctionnels. Ainsi les limites entre les différentes catégories grammaticales sont loin d'être évidentes. Le nombre et le genre en particulier sont appréhendés d'une manière bien différente de ce que font les langues européennes, de même pour la morphosyntaxe. Ainsi le repérage dans le temps, par exemple, où la morphologie verbale ne distingue pas formellement le présent du futur en créole, ce qui est difficilement accessible à un locuteur de langues romanes.

## Références Bibliographiques

**Alkmin Tania Maria**, (1983), *Les « Portugais » de Ziguinchor (Sénégal) : approche sociolinguistique d'une communauté créolophone* [PhD]. Paris : Université René Descartes.

**Bertrand-Bocandé Emmanuel**, (1849), "Note sur la Guinée portugaise ou la Sénégambie méridionale. Bulletin de la société de géographie de Paris", 1ère section, N°67-72, 3ème série, vol. XII, 57-69. Paris: Librairie de la société de géographie chez Arthus-Bertrand.

**Biagui Noël Bernard**, (2012), *Description générale du créole afro-portugais parlé à Ziguinchor (Casamance)* [PhD]. Dakar/Paris. Université Cheikh Anta Diop (UCAD)/ Institut Nationale des Langues et Civilisations Orientales (INaLCO).

**Biagui Noël Bernard**, (2017), *Description du créole afro-portugais parlé à Ziguinchor (Sénégal)*. Paris: Karthala.

**Biagui, Noël Bernard, & QUINT Nicolas**, (2013), "Casamancese Creole". In: Michaelis, S. M., Maurer, P., Haspelmath, M. & Huber, M. (eds), *The Survey of Pidgin and Creole Languages. Atlas of Pidgin and Creole Languages Structures (APICS)*, Vol. 2: 40-49. Oxford: Oxford University Press.

**Chataigner Abel**, (1963), "Le créole portugais du Sénégal: observations et textes". *Journal of African languages* 2(1), 44-71.



- Doneux Jean Léonce, & ROUGÉ Jean Louis**, (1988, *En apprenant le créole à Bissau ou Ziguinchor*. Paris: L'Harmattan.
- Esvan Jean Marie**, (1922), *Katésismu di doutrina kristõ (Ziguinchor) (Casamance) (Mission Catholique)*. Braga: Typographia Souza cruz.
- Esvan Jean Marie**, (1951), *Katéchisme di doktrina kriston (Mission Catholique) Ziguinchor (Sénégal)*. Paris: Les presses missionnaires.
- Kihm Alain**, (1991), "Les constructions causatives en kriyol". In : *Linx*, Vol. 25, n°2. 45-62.
- Quint Nicolas**, (2001), "Langues créoles, diachronie et procédés de reconstruction". Paris. In: *Bulletin de la société linguistique de Paris*. N° XVI. 1. 265-84.
- Quint Nicolas**, (2005), "Les créoles portugais ou l'autre frontière de la lusophonie: un aperçu de la dimension créole de l'œuvre de Paul Teyssier". In: Presses Sorbonne Nouvelle, Penjon, J. & Rivas, P. (eds), *Lisbonne, atelier du lusitanisme français*, 123-32. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- Quint Nicolas**, (2006), "Un bref aperçu des racines africaines de la langue Cap-Verdienne." In: Lang, J., Holm, J., Rougé, J.-L. & Soares, M.-J. (eds), *Cabo Verde: origens da sua sociedade e do seu crioulo*, 75-90. Tübingen: Günter Narr.
- Rougé, J.-L.** (1999), "D'où viennent les verbes des créoles?" In: Andrade, E., Pereira, D. & Mota, M. A. (eds), *Crioulos de base portuguesa*, 171-77. Braga: Associação Portuguesa de Linguística.
- Rougé Jean Louis**, (1988), *Petit dictionnaire étymologique du kriol de Guinée Bissau et de Casamance*. Bissau: Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa (INEP).
- Rougé Jean Louis**, (1985, *Formation et évolution du lexique du créole portugais de Guinée-Bissau et de Casamance* [PhD]. Lyon: Université Lumière-Lyon 2.
- Schuchardt Hugo**, (1888), "Beiträge zur Kenntnis des kreolischen Romanisch II. Zum Neger Portugiesischen Senegambiens". *Zeitschrift für romanische Philologie*. 12. 301-22.
- Teyssier Paul**, (1988), "Le système des personnes dans les créoles portugais d'Afrique: étude génétique". In: Joly, A. (ed.), *La Linguistique génétique, histoire et théorie*. Lille: Presses Universitaires de Lille.
- Teyssier Paul**, (1990), "La négation dans les créoles portugais". In: Teyssier, P., *Études de Littérature et de Linguistique*, 243-54. Paris: Fundação Calouste Gulbenkian - Centro Cultural Português.

## Abréviations

1SG.S	: (première personne du singulier sujet)	ACC	: Accompli
ADJ	: Adjectif	CLIT	: Clitique
DEICT	: Déictique	DEM	: Démonstratif
ê.	: Être	FOC	: Focus
HAB	: Habituel	IMP	: Impératif
NEG	: Négation	INACC	: Inaccompli
NUM	: Numéral	O	: Objet
PASS	: Passé	PL	: Pluriel
POSS	: Possessif	PREP	: Prépositif
PROG	: Progressif	REF	: Référent
REL	: Relatif	S	: Sujet
S→S	: Dérivation de substantif vers substantif	SG	: Singulier
SN	: Syntagme nominal	SP	: Syntagme prépositif
TQ	: Tonique	V→S	: Dérivation de verbe vers substantif